



FICHE TECHNIQUE MANCOTHANE® 80

Généralités :

MANCOTHANE® 80 (mancozèbe) est un fongicide de contact, préventif, de la famille des dithiocarbamates. Il est doté d'une bonne persistance sur la végétation. Son efficacité est indépendante de la température et n'est pas liée à la circulation de la sève. Il présente une certaine action frénatrice vis-à-vis des acariens. Rapidement dégradé dans le sol, il n'est pas susceptible de s'accumuler dans l'environnement, ni de contaminer les eaux souterraines.

Composition :

MANCOTHANE® 80 est une poudre mouillable contenant 800 g de mancozèbe/kg

Mode d'action

MANCOTHANE® 80 est un fongicide multisite de contact, qui inhibe la germination des spores de nombreux champignons pathogènes. Il agit sur 6 sites cellulaires au niveau des chaînes respiratoires et alimentaires du champignon.

Maladies contrôlés par MANCOTHANE® 80 et cultures traitées :

VIGNE : excoriose, mildiou, black-rot et rougeot parasitaire

ARBRES FRUITIERS :

- **Rouille** (prunier, abricotier, pêcher et cassissier)
- **Tavelure** (prunier, abricotier, pêcher, pommier, poirier, cognassier et nashi)
- **Anthraxnose, et septoriose** (cassissier)
- **Cylindrosporiose** (cerisier)
- **Entomosporiose, rouille grillagée et septoriose** (poirier, cognassier et nashi)

CULTURES MARAICHERES :

- **Mildiou** (ail, aubergine, artichaut, carotte, chou (pépinière), cucurbitacées, échalote, oignon, poireau et tomate, chicorée witloof (production de chicon))
- **Rouille** (ail et poireau, chicorée witloof, asperge, haricot, salsifis et scorsonères)
- **Ramulariose** (artichaut)
- **Oïdium** (carotte)
- **Alternariose** (carotte, concombre, fraisier et tomate)
- **Septoriose** (céleri)
- **Fonte des semis** (chou (en pépinière))
- **Anthraxnose** (cornichon, courgette, melon, haricot et tomate)
- **Cladosporiose** (courgette, melon et tomate)
- **Botrytis squamosa** (échalote et oignon)
- **Taches pourpres et rouges et zythia** (fraisier)
- **Pied noir** (tomate)

Homologation au Maroc :

Numéro d'homologation : B.06.0.001

Usages homologués :

Cultures	Maladies	Dose	LMR (mg/kg)	DAR (jour)
Vigne	Black Rot	350 g/hl	2	56
Vigne	Mildiou	350 g/hl	2	56
Pomme de terre	Alternariose	200 g/hl	0.1	7
Pomme de terre	Mildiou	200 g/hl	0.1	7
Tomate	Anthraxnose	200 g/hl	3	3

Tomate	Altenariose	200 g/hl	3	3
Tomate	Mildiou	200 g/hl	3	3
Vigne	Excoriose	300 g/hl	2	56
Pommier	Tavelure	200 g/hl	3	45
Pêcher	Tavelure	200 g/hl	2	30
Pêcher	Moniliose	200 g/hl	2	30
Betterave à sucre	Cercosporiose	3 kg/ha	0.2	30
Haricot	Rouille	200 g/hl	1	21
Haricot	Anthraxnose	200 g/hl	1	21
Fraisier	Altenariose	200 g/hl	2	15
Fraisier	Botrytis	200 g/hl	2	15
Artichaud	Mildiou	200 g/hl	0.5	21
Artichaud	Ramulariose	200 g/hl	0.5	21
Ail	Rouille	200 g/hl	0.5	30
Ail	Mildiou	200 g/hl	0.5	30
Carotte	Mildiou	200 g/hl	0.2	30
Carotte	Altenariose	200 g/hl	0.2	30
Oignons	Mildiou	200 g/hl	0.5	30
Oignons	Botrytis	250 g/hl	0.5	30
Concombre	Mildiou	200 g/hl	0.5	3
Concombre	Altenariose	200 g/hl	0.5	3
Courgette	Mildiou	200 g/hl	2	3
Courgette	Anthraxnose	200 g/hl	2	3
Plantes ornementales	Rouille	200 g/hl	/	sans
Semences (Blé)	Caries	200 g/ql	/	sans
Semences (Blé)	Septoriose	200 g/ql	/	sans
Semences (Blé)	Fusariose	200 g/ql	/	sans
Semences (Orge)	Helminthosporiose	200 g/ql	/	sans
Semences (Avoine)	Charbon nu	200 g/ql	/	sans
Poirier	Tavelure	200 g/hl	3	45
Cognassier	Tavelure	200 g/hl	3	45
Abricotier	Tavelure	200 g/hl	2	30
Abricotier	Moniliose	200 g/hl	2	30
Melon	Mildiou	200 g/hl	0.5	3
Melon	Anthraxnose	200 g/hl	0.5	3
tomate de conserve	Mildiou	200 g/hl	3	15
tomate de conserve	Altenariose	200 g/hl	3	15
tomate de conserve	Anthraxnose	200 g/hl	3	15

Instructions pour l'utilisation :

L'application de **MANCOTHANE® 80** doit être effectuée avec un pulvérisateur approprié et soigneusement calibré.

Préparation de la bouillie :

Remplir le pulvérisateur à moitié d'eau. Verser directement la quantité nécessaire d'**MANCOTHANE® 80** ou diluer au préalable cette quantité dans quelques litres d'eau. Compléter le remplissage en maintenant l'agitation. La bouillie doit être pulvérisée aussitôt après sa préparation.

Méthode d'application :

MANCOTHANE® 80 s'applique à l'aide d'un pulvérisateur à dos, d'un pulvérisateur tracté ou auto-tracté. Le volume de bouillie recommandé est de 500-1000 l/ha.

Renouveler le traitement après 20 mm de pluie. Pulvériser l'ensemble de la végétation de façon à atteindre tous les organes à protéger. Il est recommandé d'ajouter un adjuvant pour bouillie fongicide afin d'obtenir un meilleur étalement du produit sur le végétal.

Dose d'emploi :

Voir usages ci-dessus.

DAR :

Le producteur ne doit mettre sur le marché que des denrées dont les taux de résidus ne dépassent pas les limites maximum de résidus autorisés (LMR). Les conseils ci-dessus sont des indications destinées à l'aider à respecter ces limites. Le producteur devra donc sous sa propre responsabilité adapter son programme de protection aux conditions particulières de sa culture et de sa destination. Il est à noter que tous les dithiocarbamates produisent des résidus de même nature, il est important d'en tenir compte pour le respect des LMR.

Sélectivité :

MANCOTHANE® 80 s'utilise sur l'ensemble des cépages du vignoble, raisin de cuve et raisin de table. **MANCOTHANE® 80** est parfaitement sélectif des principales variétés de pêches de bouche et de conserve, prunes, mirabelles, cerises, abricots, cassis, fraises ainsi que des pommes, poires, coings et nashis. Il est neutre vis-à-vis du russeting sur Golden Delicious et conserve à l'épiderme du fruit toute sa résistance aux manipulations. Le fruit garde sa couleur naturelle très appréciée à l'exportation. **MANCOTHANE® 80** est parfaitement sélectif des principales variétés de légumes, sauf : épinard, persil, cerfeuil, cresson, bette carde, cardon, radis, fenouil, tétragone.

Compatibilité :

MANCOTHANE® 80 est compatible avec de nombreux fongicides. Cependant, il est recommandé d'effectuer un test de compatibilité pour tout nouveau mélange avant de l'appliquer à grande échelle.

Lors de l'utilisation d'un mélange extemporané, sauf avis contraire, l'ordre pour ajouter les produits dans la cuve est le suivant :

Granulés Dispersables (WG), Poudres Mouillables (WP), Suspension Concentrées (SC), Concentrés Emulsionnables (EC), Concentrés Solubles (SL). Ajouter le produit à une cuve remplie à moitié, laisser le produit se disperser complètement et ajouter ensuite le produit suivant. Il est recommandé de pulvériser les mélanges juste après leur préparation. Eviter les mélanges avec les engrais foliaires.

Prévention ou gestion de la résistance :

L'utilisation répétée sur une même parcelle de préparations contenant des substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action peut conduire à l'apparition de résistances. Pour réduire ce risque, il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des produits à base de substances actives ayant un mode d'action différent, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation ou d'une année sur l'autre dans le cas des cultures pérennes.

Délai de ré-entrée :

Il est nécessaire d'attendre une durée de 48 h avant de rentrer dans une parcelle traitée avec **MANCOTHANE® 80**.

Précautions d'emploi :

- Vérifier avant traitement le bon état de marche de l'appareil
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application
- Il est recommandé de porter des vêtements et du matériel de protection
- Respecter la dose d'application
- Eviter de respirer le brouillard de pulvérisation, ne pas traiter contre le vent
- Eviter tout contact avec les yeux et la peau
- Après utilisation, ranger les produits dans un local fermé à clé
- Détruire les emballages vides et les enfouir, surtout ne pas les jeter dans les étangs et rivières
- Changer de vêtements. Se laver soigneusement avec de l'eau et du savon après traitement

Profil toxicologique et éco-toxicologique, devenir dans l'environnement :**Toxicité :**

Toxicité aiguë - Orale DL50 (rat) > 5000 mg/kg

Toxicité aiguë - Cutanée DL50 (rat) > 2000 mg/kg

Toxicité aiguë - Inhalation CL50 (rat) > 5.14 mg/l (4 heures)

Irritation de la peau (lapin) : Non irritant

Irritation de l'œil (lapin) : Légèrement irritant

Sensibilisation (cobaye) : Sensibilisant

Classification OMS : Produit peu dangereux, ATTENTION

Ecotoxicité :**Toxicité aviaire.**

MANCOTHANE® 80 n'est pratiquement pas toxique pour les oiseaux dans des conditions aiguës (DL50 > 2000 mg/kg).

MANCOTHANE® 80 est peu toxique pour les poissons dans des conditions aiguës (1mg/L <CL50 <10mg/L). Il est toxique pour les invertébrés aquatiques dans des conditions aiguës (1mg/L <CE50 <10mg/L). Il est très toxique pour les algues (CI50<1,0mg/L).

MANCOTHANE® 80 n'est pas toxique pour les abeilles (DL50 (orale) > 209 µg/abeille; (contact) > 400 µg/abeille), ni pour les vers de terre (CL50 (14 j) pour *Eisenia foetida* >1000 mg/kg sol).

Devenir dans l'environnement :

MANCOTHANE® 80 est rapidement dégradé dans l'environnement par hydrolyse, oxydation, photolyse et métabolisme. Etroitement lié au sol et très résistant à l'entraînement par lessivage et à l'élution. Dans le sol, la demi-vie est d'environ 6-15 jours.

Premiers soins :

Consignes générales : Eloigner la personne atteinte de la zone de travail. La conduire dans un endroit bien aéré et la protéger de l'hypothermie. Ne rien administrer par voie orale et ne pas tenter de faire vomir, contacter le centre anti-poison ou un médecin. Se munir si possible de l'étiquette.

En cas d'inhalation : Aérer au maximum le sujet. Contacter un médecin par précaution.

En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la victime avec beaucoup d'eau et un savon ou un détergent non agressif. Consulter un médecin immédiatement.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux avec une grande quantité d'eau ou de solution saline. Lever alternativement les paupières pendant le rinçage. Contacter un médecin immédiatement.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche avec une grande quantité d'eau. Appeler un médecin. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche si la personne est inconsciente.

Antidote : Le mancozèbe ne possède pas d'antidote spécifique. Traiter de façon symptomatique.

Stockage

Stocker uniquement dans les emballages d'origine, bien fermés et dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour le bétail et hors de portée des enfants. Ne pas conserver à une température supérieure à 38°C pendant une période trop prolongée.

Elimination des emballages

Ne jamais ré-utiliser des emballages vides. En disposer dans une décharge approuvée pour les pesticides ou dans un incinérateur chimique conforme aux normes nationales et internationales. Si de telles installations ne sont pas disponibles, les enterrer loin des habitations et des cours d'eau après les avoir rincés trois fois et perforés afin de les rendre inutilisables.

Tous les pesticides peuvent être dangereux pour l'homme et l'environnement s'ils sont mal utilisés.

Il est recommandé de toujours lire l'étiquette du produit de façon approfondie et de suivre correctement les instructions.

Fabriqué par :

AAKO B.V.

Arnhemseweg 87

P.O. Box 205

3830 AE Leusden

Hollande

Tél. : 31 (0) 33 494 84 94

Fax: + 31 (0) 33 494 80 44

e-mail: info@aako.nl

Distribué au Maroc par :

SAOAS

Zone Industrielle TASSILA III

Agadir

Tél. : 028331010